



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Les matériaux extraits du sol de la forêt

Autrefois, les transports étaient longs et coûteux. Il fallait donc essayer de trouver les matériaux sur place, même si leur extraction était malaisée. La région comptait des sablières (à l'origine de nombreuses verreries locales) et des « ferriers » superficiels déjà connus des Gaulois. L'exploitation de fer en forêt de Senonches atteignit son apogée après l'invention des hauts fourneaux à la fin du XVème siècle (les creux et bosses qu'on peut voir en sont les vestiges). On extrayait aussi de la marne, destinée à être transformée en chaux hydraulique, de la craie, de l'argile, du silex et du grison.

L'évolution des paysages

Bien sûr, l'aspect général de la forêt évolue au fil des saisons... Mais l'aspect particulier de chaque parcelle change aussi en fonction des actes de gestion qui lui sont appliqués : les coupes d'amélioration apportent plus de lumière, les coupes de régénération éliminent les vieux arbres au profit des semis et des fourrés. L'aspect des peuplements varie aussi en fonction de leur âge et de leur stade d'évolution : les semis deviennent fourrés, puis gaulis, puis perchis. La jeune futaie ne ressemble pas à la vieille futaie.

Enfin, le paysage que l'on perçoit peut varier au cours d'une même journée, en fonction de la lumière. Le début et la fin de journée sont les moments les plus spectaculaires.

Les galles

Parfois, on observe de curieuses boules au-dessus de certaines feuilles. Les responsables sont des mouches de la vaste famille des cynipidés. Le cynips dépose dans le tissu végétal un œuf qui devient larve. Autour d'elle, se forme petit à petit un tissu résistant qui l'entoure et la protège comme une écorce : c'est la galle qui peut affecter tous les organes des plantes.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



ATTENTION

Vous traversez la forêt domaniale et des bois privés.

N'oubliez pas que :

La cueillette des fruits de la forêt est une tolérance, elle doit rester dans un cadre strictement familial (1 panier de champignons par personne).

La chasse à tir a traditionnellement lieu de septembre à fin février, la chasse à courre de septembre à fin mars. Les jours de chasse sont définis chaque année. Il est prudent de s'informer des jours de chasse auprès des mairies.



ACCÈS

Paris / Senonches

RN 12 jusqu'à Dreux, D 928 jusqu'à Châteauneuf-en-Thymerais, D 24.

Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans ; gare à La Loupe (12 km).



HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Hôtels à Senonches

Meublés de tourisme à Senonches et alentours

Camping à Senonches

Restaurants à Senonches

Ravitaillement à Senonches



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritux
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Syndicat d'Initiative

2 rue Louis Peuret – 28250 Senonches

tél/fax : 02 37 37 80 11

www.senonchestourisme.com

info@senonchestourisme.com

SENONCHES

Parc naturel régional du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Forêt Domaniale de Senonches Des paysages changeants

à 1h30 de Paris

(8,7 km - 3 h)





Des paysages changeants



8,7 km - 3 h 00
Circuit adapté à la randonnée VTT



OT/SI



Parking



Commerces



Restaurant



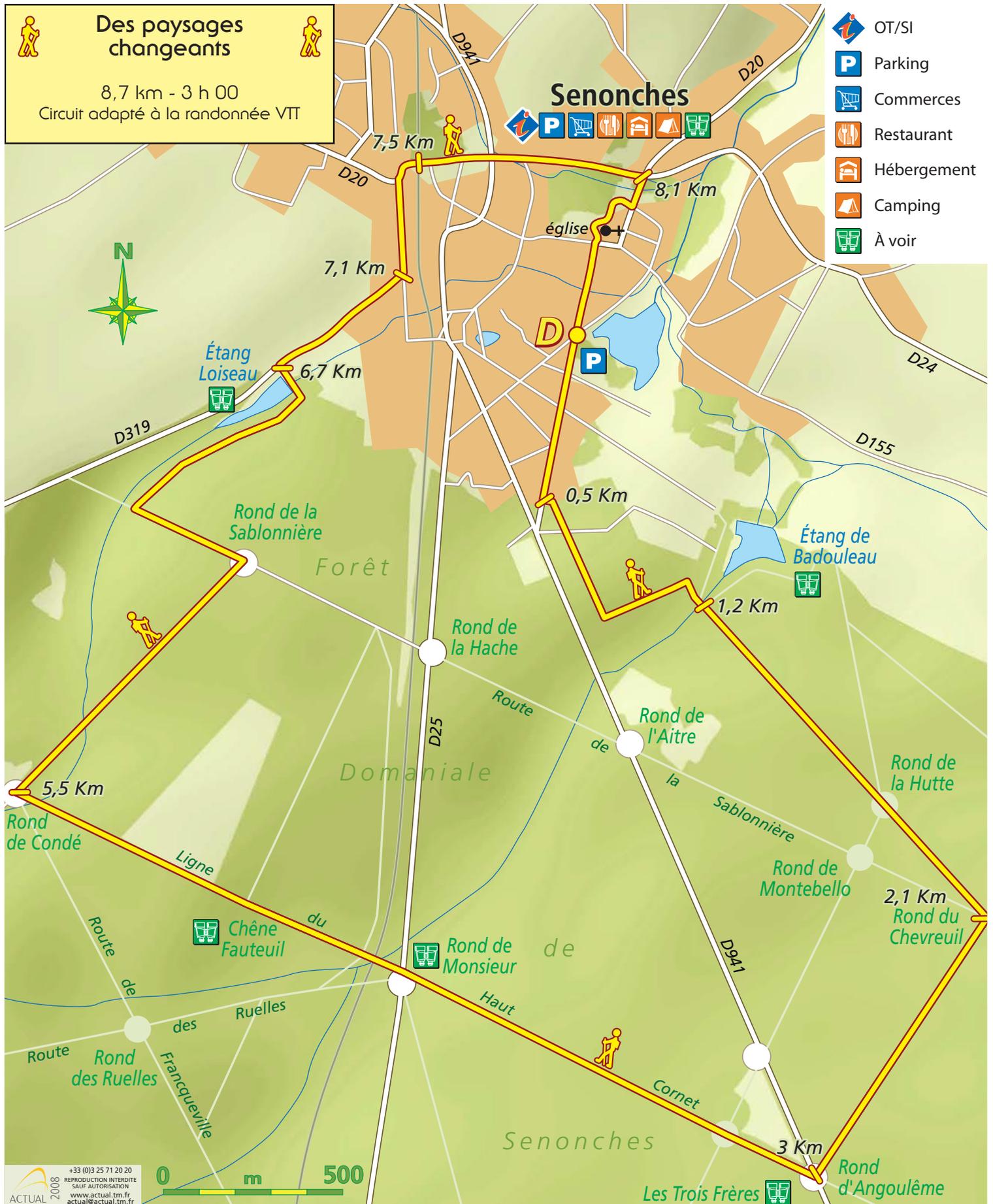
Hébergement



Camping



À voir



Départ : Rond de Battenberg à Senonches.

Depuis le rond de Battenberg, face à l'étang, prendre à droite l'avenue Poucin, en direction de Belhomert, jusqu'au panneau «Forêt domaniale de Senonches».

0,5 km : Au panneau, prendre à gauche le chemin enherbé, puis à droite le circuit balisé avec les logos «feuille de chêne», jusqu'à une passerelle.

1,2 km : Traverser la passerelle et continuer tout droit par la grande allée forestière jusqu'au rond du Chevreuil.

2,1 km : Au rond du Chevreuil, traverser la route revêtue

pour prendre à droite l'allée forestière jusqu'au rond d'Angoulême.

3 km : Au rond d'Angoulême, traverser la D 941 et, dans un premier temps, aller contempler «les Trois Frères» (panneau indicateur, 150 m aller-retour) avant de revenir au croisement. Prendre ensuite l'allée empierrée du Haut-Cornet. À la D 25 (admirer le groupe de séquoias), la traverser et poursuivre l'allée jusqu'au rond de Condé.

5,5 km : Au rond de Condé, suivre à droite la D 140 sur 300 m jusqu'au petit pont, puis prendre à gauche le sentier balisé avec des logos «feuille de chêne» jusqu'à l'étang.

6,7 km : Après l'étang, prendre à droite la route goudronnée D 319 jusqu'à une intersection.

7,1 km : À l'intersection, tourner à gauche en longeant la voie ferrée jusqu'au pont de chemin de fer.

7,5 km : Passer sous le pont et poursuivre tout droit jusqu'à la maison de retraite.

8,1 km : À la maison de retraite, prendre la première rue à droite en direction de Pontgouin, puis suivre la portion du GR qui ramène au point de départ en passant derrière l'église.

8,7 km : Arrivée au Rond de Battenberg.